



ÉDITORIAL

Le choix de l'indépendance et de la défense du pluralisme syndical.

Le **SIAES** et le **SIES** ont tenu leur congrès exceptionnel le 30 Mai 2011 en présence de Marc Geniez, Secrétaire Général de la **FAEN**, et de représentants des différents syndicats de cette fédération.

En complément des explications fournies dans les colonnes de nos précédentes publications, une grande partie de cette journée a été consacrée à la présentation des enjeux du scrutin d'Octobre 2011 et des menaces qui pèsent sur la représentativité des organisations indépendantes dans le cadre contraignant d'une élection inédite pour le Comité Technique Ministériel qui subordonnera la représentativité syndicale à l'obtention de l'un des quinze sièges disponibles.

A cette occasion, **les adhérents présents ou qui s'étaient exprimés en votant par correspondance ont réaffirmé leur attachement indéfectible à l'indépendance syndicale du SIAES - SIES** et se sont prononcés en faveur de l'affiliation du **SIAES** et du **SIES** à la **FAEN** et de leur participation à la liste d'**Union pour l'Ecole Républicaine**.

Aux côtés du **SIAES** et du **SIES**, le **SAGES (Syndicat des AGrégés de l'Enseignement Supérieur** notre syndicat partenaire au niveau national pour les Agrégés, PRAG et PRCE) et le **SPIEN (Syndicat Pluraliste et Indépendant de l'Education Nationale** essentiellement représenté dans l'académie de Nancy Metz et chez les PLP au niveau national avec qui nous entretenons des contacts réguliers) ont également choisi de conserver leur indépendance en rejoignant à leur tour la **FAEN** et l'**Union pour l'Ecole Républicaine** créant ainsi une nouvelle dynamique autour de l'Union et au sein de la fédération.

Les accords de Bercy signés par les centrales syndicales politisées, la loi liberticide qui en découle et les basses manoeuvres politico-syndicales destinées à asphyxier, éliminer ou absorber les organisations autonomes et indépendantes auront échoué.

En ayant fait le choix de préserver leur indépendance et leur identité, leur originalité devrait-on dire, le **SIAES** et le **SIES** rejoignent et renforcent une **union désormais composée de 15 organisations syndicales** rassemblées pour les élections aux Comités Techniques afin de défendre une conception commune de l'Ecole Républicaine et de faire échec à la tentative d'empêcher le pluralisme syndical dans l'éducation nationale.

L'année scolaire s'achèvera prochainement et cette première étape réussie ne doit pas faire oublier les nombreux écueils qu'il nous faudra surmonter :

- le **scrutin du 13 au 20 Octobre 2011**, limitant la campagne électorale à quelques semaines après la rentrée des classes ;
- un **vote électronique par internet pour 4 élections** (CAPA, CAPN, Comité Technique Académique, Comité Technique Ministériel) avec une complexité qui risque de décourager certains électeurs ;
- la **capacité à mobiliser chacun(e) de nos adhérent(e)s, chacun(e) de nos sympathisant(e)s**, afin que chacun(e) vote pour les 4 élections et qu'aucune voix ne se perde.
- une **campagne à mener qui génèrera un coût financier important** quand les moyens du **SIAES - SIES** n'ont rien de comparable avec ceux des centrales syndicales confédérées bénéficiant de subventions et de recettes publicitaires ;

Pour permettre aux élus et aux responsables du SIAES - SIES de continuer à pouvoir vous écouter, vous informer et vous défendre, nous devons tous nous mobiliser afin de conduire chacune de nos listes à la réussite le soir du 20 Octobre 2011, notamment la liste d'Union pour l'Ecole Républicaine.

Chacun peut y contribuer à sa façon, par exemple :

- **en réglant sa cotisation**, s'il ne l'a pas déjà fait, ou **en renouvelant sa cotisation plus tôt que prévu** afin de nous permettre de **faire face dès Septembre aux frais importants liés à la campagne électorale** ;
- **en nous aidant à faire connaître le SIAES - SIES**, par exemple en distribuant nos publications ;
- **en se portant candidat sur nos listes aux CAPA et aux CAPN afin de nous permettre de déposer des listes dans la plupart des corps**. Figurer sur une liste en position non éligible ne vous demandera aucun travail particulier et permettra au syndicat de présenter des listes avec une parité homme/femme, une variété d'établissements, de départements et de disciplines. Nous ne vous demandons ainsi qu'un **simple geste de soutien au syndicat par votre acceptation**.

Nous ne doutons pas qu'ensemble nous réussirons !

Jean Baptiste Verneuil

SOMMAIRE

Page 1	Éditorial : Le choix de l'indépendance et de la défense du pluralisme syndical.	Page 5	Congés de Formation Professionnelle - DIF - PAF Hors classe des PLP
Page 2	Consultation sur l'évolution du système d'évaluation professionnelle des personnels de l'enseignement	Page 6	Hors classe des professeurs Certifiés - EPS - CPE Retraités
Page 3	Scrutins du 13 au 20 Octobre 2011 : récapitulatif Résultats de l'élection au CNESER - Rythmes scolaires	Page 7	Hors classe des professeurs Agrégés Liste d'aptitude au corps des professeurs Agrégés
Page 4	Mutations intra académiques - ECLAIR - Temps partiel TZR : Phase d'ajustement - fiche de suivi syndical (vœux)	Page 8	Cotisations / Adhésion / Organigramme

Consultation sur l'évolution du système d'évaluation professionnelle des personnels de l'enseignement

Une tentative d'évitement du dialogue social ?

Le 6 Juin 2011, le **SIAES - SIES** a participé au sein de la délégation de la **FAEN**, au Ministère de l'Education Nationale, à la réunion de présentation de la **consultation « en ligne » des enseignants sur l'appréciation professionnelle** en présence du Ministre Luc Chatel, de la DRH Josette Théophile et des représentants de la société ALIXIO, « *cabinet de conseil en stratégie sociale, management et communication* », choisie par le Ministère pour organiser cette « consultation ».

La consultation des personnels de l'Education Nationale (professeurs du premier et du second degré essentiellement mais aussi de personnels de direction, IEN, IA-IPR) a eu lieu par internet du 28 Mars au 15 Avril 2011.

Les représentants du « *cabinet de conseil en stratégie sociale, management et communication* » se sont livrés à une présentation des modalités techniques et de la méthode employée pour recueillir les constats (« *points forts et points faibles* » du système actuel), pour répondre à des questions (« *pourquoi évaluer ?* », « *que doit-on évaluer ?* ») afin d'aboutir à des « *propositions* ». Un fascicule de 31 pages de statistiques a été remis aux participants.

Au delà de la méthode fort critiquable (4500 participants seulement) et du lobbying pédago-syndical qui n'aura pas manqué de s'exercer dans le cadre de cette consultation réservée aux initiés volontaires qui étaient susceptibles de croire que leur parole serait entendue par le Ministre, ce sont les « propositions » majoritaires - qui émaneraient des professeurs - qui sont extrêmement surprenantes. Certaines ressemblent fortement à « la voix de son maître » tant elles reprennent au mot près les discours du Ministre ou de certains syndicats pédagogistes, voire le Bulletin Officiel.

Florilège de réponses et de propositions :

Pourquoi évaluer ? Accompagner les enseignants aux moments clés de leur vie professionnelle : début de carrière, évolution des missions (direction d'école, ré-orientation professionnelle, fin de carrière). Dépister les enseignants qui ne sont pas faits pour le métier.

Que doit-on évaluer ? Capacité à s'adapter à un public divers et en mutation. Capacité à s'intégrer et à travailler en équipe (pédagogique et disciplinaire). Capacité à coopérer avec les parents et les partenaires de l'école. Capacité relationnelle avec l'élève. Capacité à agir en fonctionnaire de l'Etat et de façon éthique et responsable.

Propositions : Réorganiser l'évaluation (entretiens, méthodes, évaluateurs). Fonder l'évaluation sur un support : définir un contrat de progrès (...) élaborer une lettre de mission / feuille de route pour chaque enseignant (...) instaurer un bilan de compétences (...) mettre en place un livret d'auto-évaluation (...) décliner le référentiel des 10 compétences en critères de réussite puis items. Evaluer les équipes. Donner aux évaluateurs la possibilité de réduire ou d'allonger le passage d'échelon après évaluation (hors système choix/ancienneté) ...

Nous l'avions annoncé dès Septembre 2010 dans le « *Courrier du SIAES n° 46* » ; cela s'inscrit dans le cadre du décret n° 2010-888 du 28 Juillet 2010 relatif aux « *conditions générales de l'appréciation de la valeur professionnelle des fonctionnaires de l'État* » qui instaure à compter du 1^{er} Janvier 2012 un **entretien professionnel annuel conduit par le supérieur hiérarchique direct (chef d'établissement)** et donnant lieu à un **compte rendu qui remplacera la traditionnelle note administrative**.

La double notation administrative et pédagogique, certes imparfaite mais qui présentait un certain nombre de garanties contre l'arbitraire, est donc gravement menacée ; la liberté pédagogique des enseignants également.

Le Ministre entend entamer une réflexion et une série d'échanges avec les organisations syndicales (discussions bilatérales et globales) sur la base des propositions formulées durant cette consultation et souhaite aboutir à une réforme de l'évaluation d'ici la fin de l'année 2011 étant donné qu'il y aurait une « attente des personnels » (sic).

Certains syndicats entendent bien profiter de l'occasion pour ouvrir le dossier des missions des enseignants qu'ils souhaitent redéfinir (en diminuant encore la part liée à la transmission des savoirs). La « boîte de Pandore » ainsi ouverte conduirait à une redéfinition du service des enseignants et de leurs obligations (à mettre en lien avec le dossier des rythmes scolaires, voir page 3) ; le programme ECLAIR étant le « Cheval de Troie » de la déréglementation et des expérimentations visant à reléguer les professeurs au rang d'animateurs socioculturels.

Le **SIAES - SIES**, au sein de la **FAEN**, fera entendre son analyse à l'occasion des discussions à venir.

Vous aurez besoin de la voix du SIAES - SIES pour défendre vos intérêts matériels et moraux, votre liberté pédagogique et l'École Républicaine ; mais le SIAES - SIES aura également besoin de vous.

Vous pourrez le soutenir en votant pour ses listes aux CAPA et aux CAPN et en votant pour la liste d'Union pour l'École Républicaine aux Comités Techniques lors du scrutin d'Octobre 2011.

Jean Baptiste Verneuil